Valéry Giscard d'Estaing

HISTOIRE DE FRANCE

1974 - 1981
1981 - 1988

Élection Présidentielle

Valéry Giscard d'Estaing

HISTOIRE DE FRANCE

*"Ce n'est pas la politique
qui m'intéresse, c'est l'histoire."*
A. Malraux

Élection Présidentielle

Sommaire

Préface

L'Histoire, c'est ce qui reste quand on a tout oublié de la petitesse partisane. Alors seule demeure pour les générations futures la vérité des faits.

La première de ces vérités est qu'en sept ans de guerre mondiale économique, grâce à sa volonté, la France a fait face mieux que les autres pays d'Europe.

La seconde vérité est que demain c'est l'ardeur des Français dans la paix sociale et la stabilité politique qui conduira la France au succès.

Ce petit livre, je souhaite que vous le conserviez en témoignage de mes engagements et de mes propositions pour notre pays. Vous tenez l'avenir de la France entre vos mains.

V. Giscard d'Estaing

Première période.

1974 - 1981

La Volonté.



Chapitre I

“Les Français ont su faire face”

En sept ans de volonté, en dépit de la crise économique la plus grave que le monde ait connue depuis cinquante ans, la France a fait face et a préparé l'avenir.

Le pouvoir d'achat a augmenté en sept ans de 23 %, c'est-à-dire plus que dans tous les autres pays d'Europe.

En lançant le programme nucléaire le plus important du monde, nous avons à la fois créé de vrais emplois et préparé notre indépendance énergétique.

Notre pays est devenu le troisième exportateur du monde et le second pour les produits agricoles.

Des chômeurs? Il y en a trop, c'est vrai. Mais la France détient le record de création d'emplois de toute l'Europe occidentale.

En sept ans de guerre mondiale économique, la France s'est bien battue.



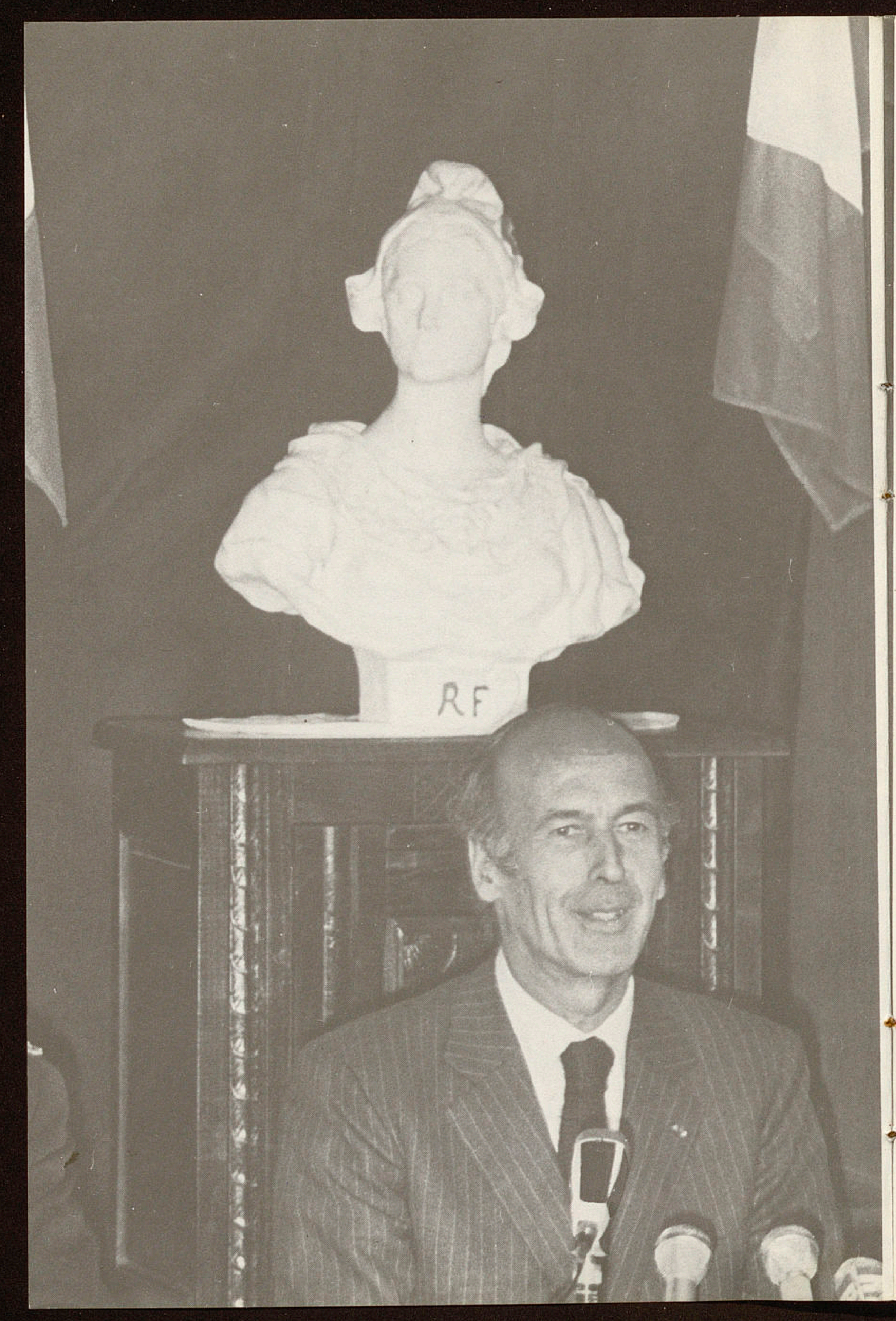
Chapitre II

“Le progrès social a été poursuivi malgré la crise”

En sept ans de détermination, un effort de solidarité sociale sans précédent a été accompli. La France est le premier grand pays d’Europe pour l’aide à la famille : cent vingt milliards de francs y sont consacrés chaque année.

Le sort des personnes âgées a été amélioré comme dans aucun autre grand pays du monde : le pouvoir d’achat du minimum vieillesse a augmenté de 63 %. Les prestations pour les handicapés se sont accrues. L’amélioration de la protection sociale des malades et de la qualité des soins a été constante. La Sécurité Sociale a été sauvée et élargie à tous les Français.

En sept ans de crise, les Français ont lutté contre la fatalité et soutenu le progrès de la France.


RF

Chapitre III

“La France est un pays de liberté exemplaire”

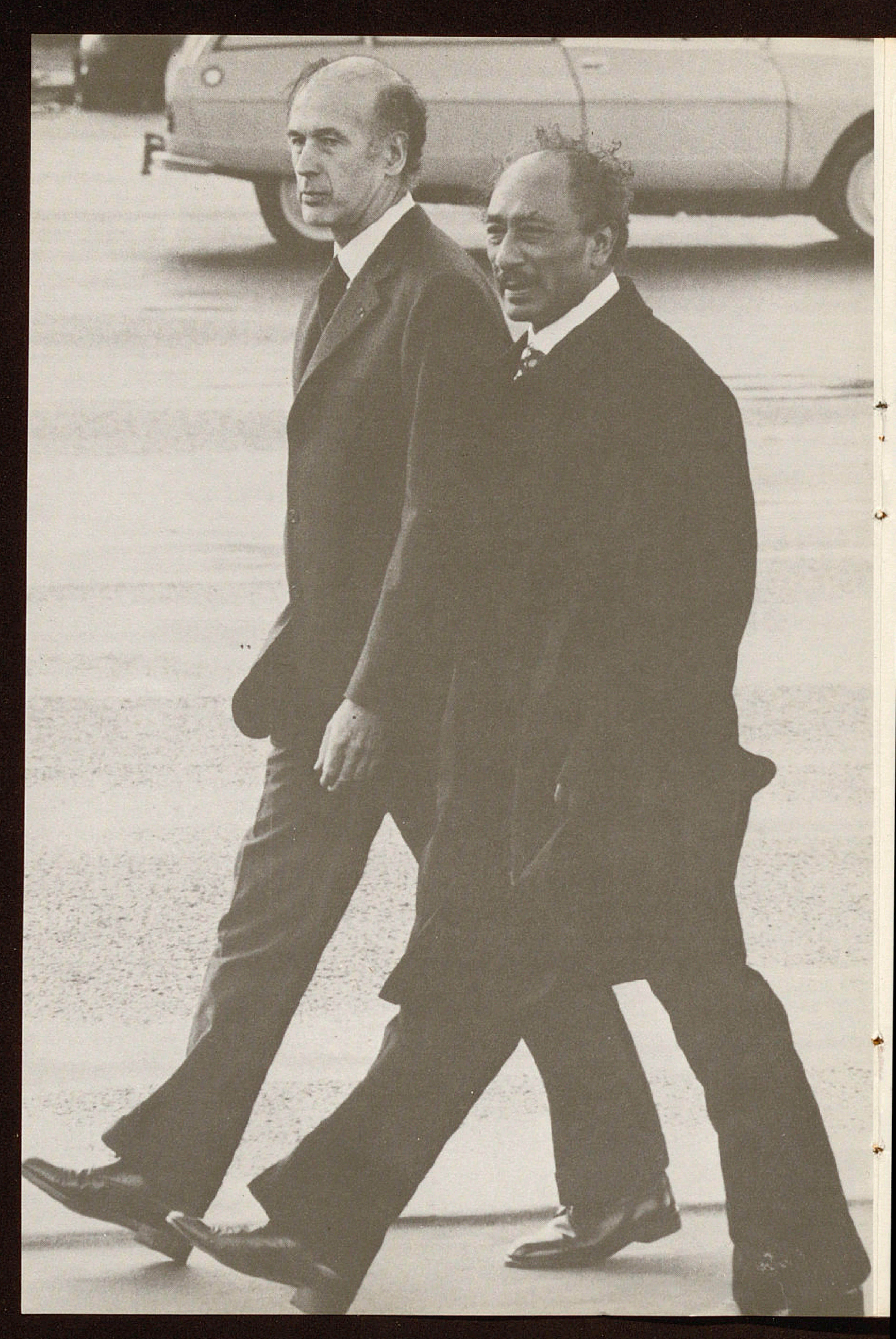
En sept ans de liberté, toute une génération de Français et de Françaises âgés de 18 ans ont acquis, grâce à V. GISCARD D'ESTAING, le droit de vote.

Nos institutions ont fonctionné sans crise pendant que d'autres pays s'enfonçaient dans le désordre et l'insécurité.

La radio et la télévision ont été réorganisées dans le sens du pluralisme. Aujourd'hui, les partis, les syndicats, les courants de pensée et de croyance peuvent s'exprimer librement sur les ondes.

Aujourd'hui, la rapidité et l'efficacité de la justice sont accrues, en même temps que sont renforcés les droits et la protection des victimes.

Les libertés individuelles et la vie privée sont désormais protégées contre tout risque d'abus de l'informatique.



Chapitre IV

"La France est écoutée et respectée dans le monde"

En sept ans de vigilance, la France a travaillé pour la paix dans le monde et pour sa sécurité.

Devenue la troisième puissance militaire mondiale, elle a toujours préféré le dialogue mais chaque fois que la situation l'exigeait, elle a su agir avec sang-froid et détermination.

Attentive à la détresse du Tiers-Monde, elle a lancé des initiatives pour réorganiser les relations économiques internationales.

Ainsi, la voix de la France est-elle écoutée dans le monde, sa médiation recherchée, ses opinions respectées.

En sept ans de courage, la France est reconnue à l'Ouest comme à l'Est comme une puissance indépendante et responsable.

Oui, les Français peuvent être fiers de la France.



Chapitre V

“Il faut maintenir la Paix”

Si nous avons pu traverser la plus grande tempête économique que le monde ait connue depuis cinquante ans et si nous avons pu tenir le cap mieux que les autres, c’est grâce à l’effort des Français.

Il faut éviter que ce capital soit dilapidé.

Il faut que cet acquis soit maintenu :

- les libertés que nous avons conquises ensemble doivent être préservées;
- la sécurité dont bénéficient les Français dans leur personne et dans leurs biens doit être garantie;
- la paix et la place de la France dans le monde doivent être défendues.

Deuxième période.
1981 - 1988

L'Ardeur.



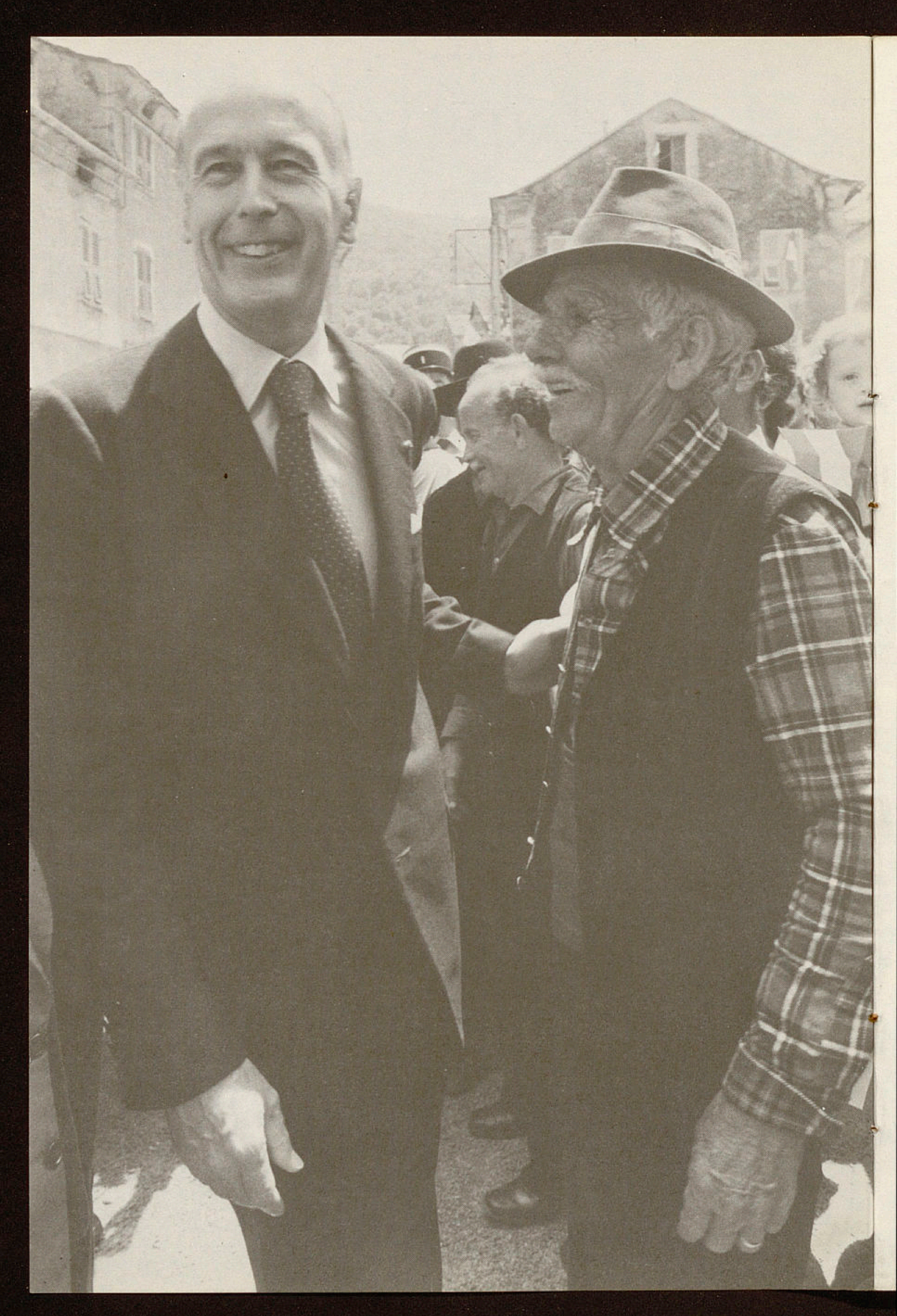
Chapitre VI

“La bataille pour l’emploi”

Ce sera la tâche prioritaire et urgente du nouveau septennat. Un engagement écrit et solennel a été pris : offrir par priorité autant d’emplois ou de postes de formation qu’il arrivera de jeunes sur le marché du travail. Un million de nouveaux emplois seront créés.

Pour y parvenir, sept actions seront entreprises :
- la formation professionnelle sera adaptée, intensifiée, afin que tout jeune voulant commencer à travailler puisse en bénéficier;
- le départ des travailleurs immigrés sera encouragé.
- l’accès anticipé à la retraite ou à la pré-retraite sera favorisé. 360000 salariés pourront bénéficier de l’abaissement de l’âge limite de la pré-retraite de 60 à 58 ans;
- l’aide au chômage sera orientée vers une aide à l’emploi;
- les charges fiscales seront réduites pour inciter à la création de nouveaux emplois pour les petites et moyennes entreprises;
- un aménagement du temps de travail sera recherché, qu’il s’agisse du travail à temps partiel ou de la réduction négociée du temps de travail;
- les contrôles pour le bon fonctionnement du système d’indemnisation seront renforcés.

Tout ceci est possible sans surcharge pour votre économie et sera réalisé.



Chapitre VII

“L’agriculture, atout de notre économie”

Pendant le septennat nouveau, la compétitivité de notre agriculture sera renforcée.

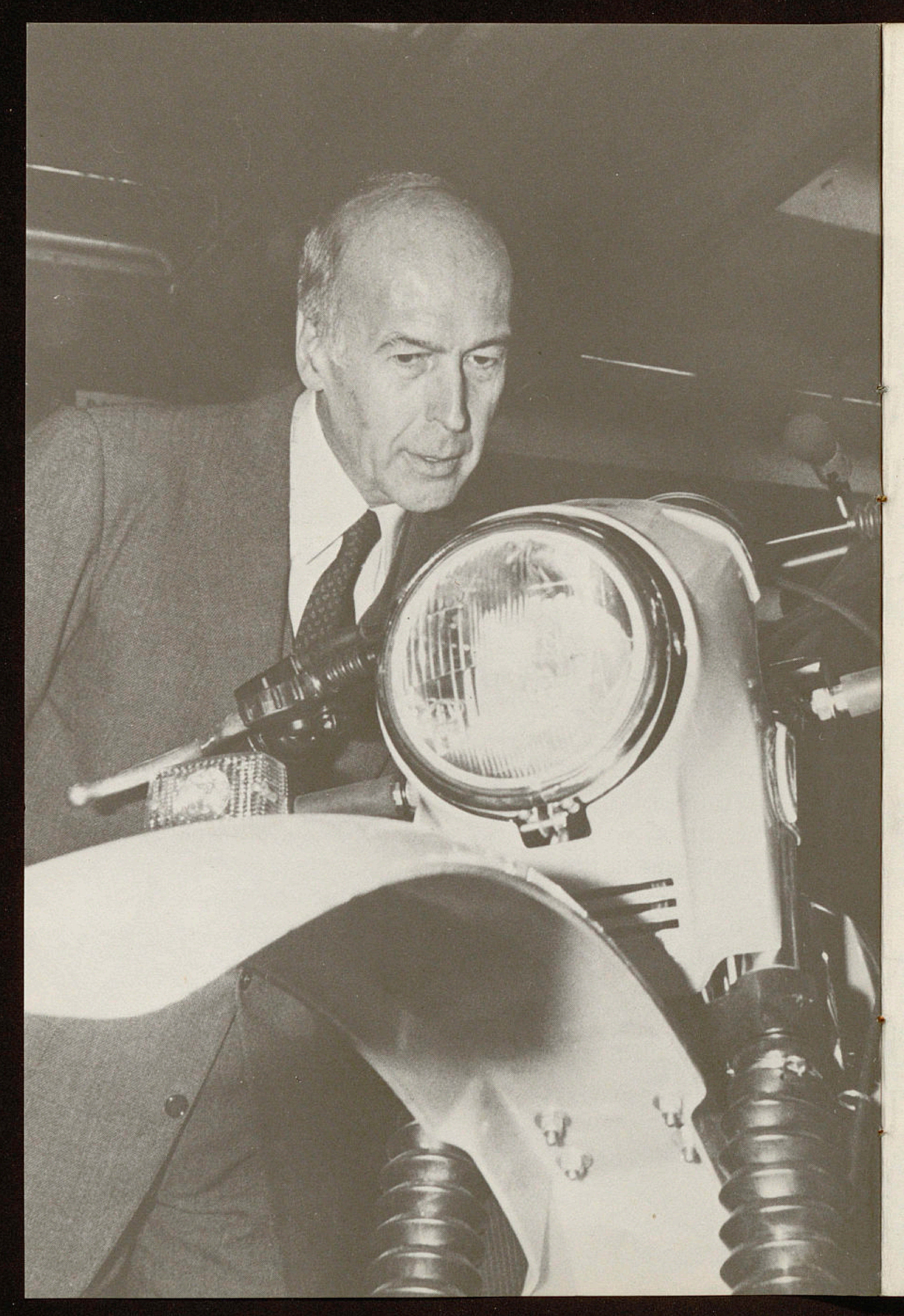
Ceci se traduira par la consolidation de notre place de second exportateur mondial et une croissance du revenu des agriculteurs.

Tous les moyens seront mis en œuvre, de façon méthodique, pour poursuivre et accentuer l’œuvre déjà entreprise : la formation des agriculteurs sera développée, les conditions de l’exploitation améliorées, la promotion de nos produits sur les marchés étrangers assurée et les mécanismes de la politique agricole commune corrigés.

Ces efforts concernent l’ensemble des secteurs de l’agriculture et doivent sauvegarder son caractère familial.

La protection sociale de nos agriculteurs sera renforcée.

Atout majeur de notre économie, notre agriculture sera encore plus puissante et plus moderne.



Chapitre VIII

“Une industrie à l’égale des meilleures”

Le septennat nouveau doit permettre aux entreprises françaises d’être au premier rang dans les grandes activités mondiales de demain.

Les industries manufacturières – sidérurgie, textile, bois, chimie – l’industrie aérospatiale, l’électronucléaire, l’automobile, connaîtront un nouvel essor grâce à la modernisation de leurs techniques de production et aux efforts de recherche et d’équipement.

Cet objectif sera atteint grâce au développement de ressources énergétiques nationales, à la stabilisation des charges sociales et fiscales des entreprises, à la simplification des formalités administratives et à l’encouragement systématique à la création d’entreprises.

Développer notre industrie, c’est créer les emplois de demain.



Chapitre IX

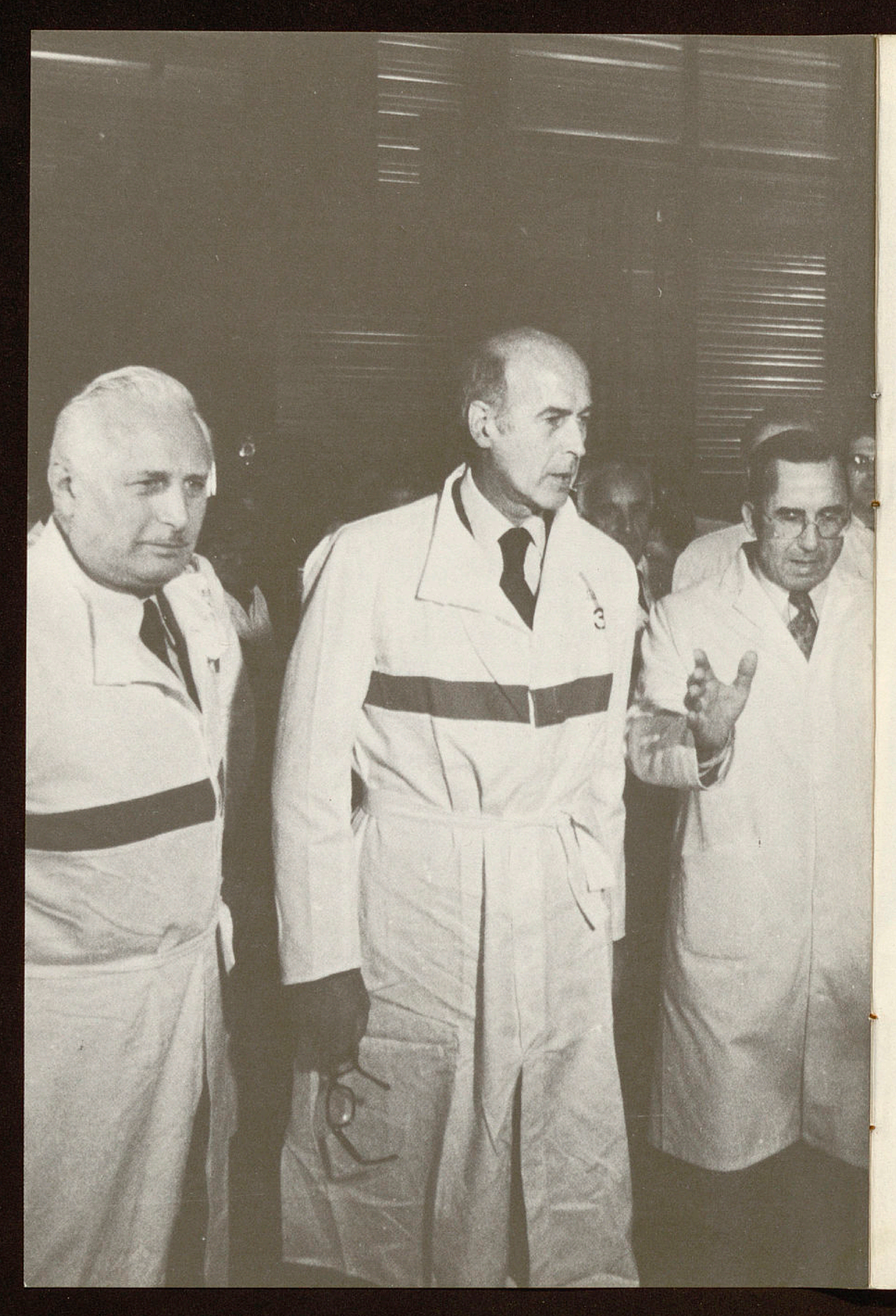
“Une France plus solidaire”

La réduction des inégalités excessives, c'est-à-dire des injustices, sera poursuivie et accentuée.

La priorité continuera d'être accordée aux catégories les moins favorisées, aux personnes âgées, aux handicapés, aux familles... Leur vie quotidienne sera facilitée par un meilleur accès aux logements sociaux. Le pouvoir d'achat et la protection sociale seront encore améliorés.

Les conditions de travail et de rémunération entre les hommes et les femmes continueront à être rapprochées.

Les efforts pour un aménagement, mieux équilibré du territoire seront développés. Des grands programmes régionaux seront mis en œuvre.



Chapitre X

“Formation et recherche : le gage de l’avenir”

Pour un pays comme le nôtre, la puissance et le progrès doivent venir de nos ressources humaines. La qualité et l’intelligence des Françaises et des Français sont notre principal atout.

Pour cela, il faut une stratégie de la science, de la recherche et du progrès technique :
- améliorer encore la qualité du système d’éducation ;
- assurer une large diffusion de la formation scientifique qui doit devenir l’affaire de tous les Français ;
- accroître l’effort financier en faveur de la recherche pour arriver au niveau des pays les plus avancés en ce domaine ;
- poursuivre les grands programmes technologiques (espace, aéronautique, télécommunications, informatique, océanologie, géologie).

Dans un monde de concurrence, où énergie et matières premières sont rares et chères, notre capacité d’invention est la condition de notre survie et de notre réussite.



Chapitre XI

"L'unité des Français"

Les Français sont trop divisés, je poursuivrai mes efforts pour les rassembler.

Sur certains sujets : défense, politique étrangère, emploi, il s'agit bien évidemment de questions d'intérêt commun qui doivent dépasser les luttes partisanes.

Mais il faut aussi travailler en profondeur à l'unité des Français.

L'unité et la cohésion de notre pays seront renforcés par l'éducation. La langue française, qui fournit à notre peuple ses références et ses valeurs, fera l'objet d'un nouvel effort. L'accent sera mis sur la science et la technique pour permettre aux jeunes de relever les défis de la fin du siècle.

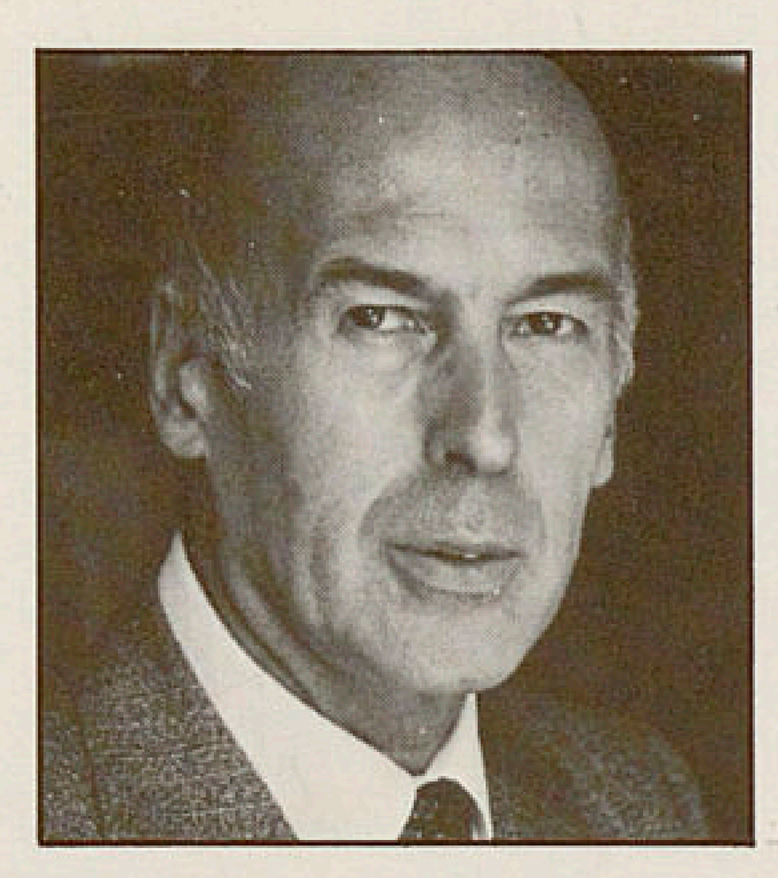
La culture française, qui nous relie les uns aux autres, participe aussi à l'unité des Français. La défense du patrimoine sera poursuivie, l'aide aux associations culturelles et à la création sous tous ses aspects sera stimulée. Mais l'unité de la culture ne veut pas dire l'uniformité; elle doit respecter la diversité sur le plan local et régional.

L'unité par la culture et l'éducation c'est la richesse de la France.

BRODARD GRAPHIQUE



Valéry Giscard d'Estaing



– Né le 2 février 1926.

– Études aux lycées Janson-de-Sailly et Louis-le-Grand à Paris, au lycée Blaise-Pascal, à Clermont-Ferrand.

– A 16 ans, il sert dans la Résistance et participe à la Libération de Paris.

– Engagé volontaire à 18 ans dans la 1re Armée. Campagnes de France et d'Allemagne. Croix de guerre.

– Reçu au concours de l'École Polytechnique en 1946, puis à l'École Nationale d'Administration. Nommé Inspecteur des Finances en 1952.

– Mariés en décembre 1952, Anne-Aymone et Valéry GISCARD D'ESTAING ont quatre enfants. Deux filles de 27 et 20 ans et deux garçons de 24 et 22 ans.

– Directeur adjoint du cabinet de M. Edgar FAURE, Président du Conseil en 1955.

– A 29 ans, élu Député du Puy-de-Dôme, le 2 janvier 1956.

– Élu Conseiller Général du canton rural de Rochefort-Montagne en avril 1958.

– Réélu Député du Puy-de-Dôme en novembre 1958 (deuxième circonscription de Clermont-Ferrand).

– Nommé Secrétaire d'État aux Finances, en janvier 1959. Il est le plus jeune Ministre nommé par le Général DE GAULLE.

– En janvier 1962, nommé Ministre des Finances et des Affaires Économiques, il conserve ses fonctions jusqu'en janvier 1966.

– Élu Maire de Chamalières, ville proche de Clermont-Ferrand, en septembre 1967.

– Réélu Député du Puy-de-Dôme, au premier tour, en mars 1967 et en juin 1968. Président de la Commission des Finances à l'Assemblée Nationale.

– Après son élection, en juin 1969, le Président POMPIDOU le nomme Ministre de l'Économie et des Finances, et le confirme trois fois dans ces fonctions (juillet 1972, août 1973 et mars 1974).

– Élu Président de la République le 10 Mai 1974.

Candidat pour la France.